

Diplôme d'Entraîneur Expert 2 VB (DEE2 VB)

Module 10 « L'entraînement spécifique de la Préparation Physique 2 »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur d'équipe professionnelle.• Entraîneur de Centre de Formation de Club Professionnel.• Entraîneur de division Elite.• Entraîneur amateur. <p>MODALITES</p> <p>Pré requis</p> <p>M4 du DEE1 VB ou DEJEPS volley ou BEES1 volley</p> <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none">• 6 jours (20 heures) <p>Dont 08 heures En visioconférences et 12 heures présentiel</p> <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe ainsi que sur la convention ou contrat de formation joint.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Salle de musculation</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Expertise et entraînement en Préparation Physique.• La Préparation Physique pour une équipe à vocation « Haut Niveau » ou structure PPF. <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none">• Être capable de planifier la préparation physique grâce au principe de surcompensation.• Être capable de périodiser le développement de la force et le développement énergétique.• Être capable de quantifier la charge, affuter.• Être capable d'utiliser les tests de terrain.• Être capable de mettre à profit l'entraînement invisible. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence. (Contacts référents à gauche)</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 20 heures répartie sur 3 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley), ou une succession de visioconférences et de présentiel.</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé. Construction de documents. Présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p>
---	--

Assistante de la Formation
01.58.42.22.25.
secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

- Frais pédagogiques
- Sans prise en charge OPCO : 700€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 900€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Mise en place d'un projet de développement des qualités physiques par une périodisation de l'année rationnelle et argumentée.

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en une reprise de sa présentation, d'ajuster, modifier, compléter au regard des points non acquis.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera dans un délai maximum de 4 mois suivant la fin du module, en visioconférence ou en produisant un document écrit.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

=====